

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° CC-2026-129



L'an deux mille vingt-six

Le sept juillet à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 1<sup>er</sup> juillet 2026

**Nombre de membres :**

En exercice 37

Présents 31

Votes 34

**PRESENTS :**

Renaud PFEFFER, Fabien BREUZIN, Marc COSTE, Yves GOUGNE, Olivier BIAGGI, Jean-Pierre CID, Laurent NAULIN, Arnaud SAVOIE, Christèle CROZIER, Morena-Alina GARCIA, Bruno FERRET, Dorothée RODRIGUES, Stéphanie NICOLAY, Coralie TRICHARD, Marie-Noëlle CHARLES, Jean-Luc BONNAFOUS, Christophe VEYRET, Nathalie PIALAT, Laurence RABOISSON CROPPI, Pascale CHAPOT, Gaël DOUARD, Patrick BERRET, Pascale DANIEL, Jean-Marc MACHON, Florence AUDON, Vincent LECOCQ, Jean-Louis LACROIX, Orélie CONTRERAS, Nicolas TRICCA, Marine SEGUY, Séverine SICHE-CHOL

**ABSENTS / EXCUSES :**

Caroline DOMPNIER DU CASTEL, Fabien BONNET, Gérard MAGNET

**PROCURATIONS :**

Luc CHAVASSIEUX donne procuration à Laurence RABOISSON CROPPI

Mélanie TRAVIER donne procuration à Nicolas TRICCA

Sylvie BROYER donne procuration à Arnaud SAVOIE

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Marie-Noëlle CHARLES

Rapporteur : Monsieur Olivier BIAGGI, Vice-Président délégué à la Culture et aux Sports

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2024-09-24-00001 du 24 septembre 2024 et notamment la compétence « Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire », dont la gestion du Centre Culturel « Jean Carmet »,

**CULTURE**

\*\*\*\*\*

**Approbation de la  
modification des tarifs  
de la billetterie cinéma  
du TCJC concernant la  
programmation "Ciné  
Poussettes"**

Vu la délibération n° CC-2026-052 du Conseil communautaire du 10 mars 2026 approuvant les tarifs de la billetterie cinéma et du service de restauration légère "pause grignote" du TCJC,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Culture, Sports et Jeunesse » du 17 juin 2026,

Dans le cadre de ses actions culturelles, le TCJC développe chaque année la médiation artistique et l'éducation à l'image afin de développer et fidéliser les publics, tout en proposant une offre de proximité différente des cinémas environnants.

Dans cette dynamique, le TCJC met en place un nouveau dispositif intitulé « Ciné Poussettes », destiné aux jeunes parents, aux professionnels de la petite enfance (crèches, assistantes maternelles...) et aux tout-petits, offrant un moment de partage et de découverte du cinéma dans des conditions adaptées (lumière tamisée, son réduit, espaces aménagés).

Ce dispositif se décline en deux formats :

- des séances dédiées aux professionnels de la petite enfance avec des enfants dès 18 mois, proposées au tarif de 3 € par enfant, avec gratuité pour les encadrants
- des séances à destination des jeunes parents avec des enfants de 0 à 1 an, proposées au tarif réduit existant de 5,50 €, avec gratuité pour les enfants.

Afin d'intégrer ces nouvelles modalités tarifaires, il convient de modifier la grille tarifaire du cinéma.

Ouï l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

**Certifié exécutoire**  
Transmis en  
Préfecture le **09 JUIL. 2026**  
Notifié ou publié  
le **09 JUIL. 2026**  
Le Président

**APPROUVE** la modification de la grille tarifaire de la billetterie cinéma du TCJC intégrant les tarifs du dispositif « Ciné Poussettes »,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président  
**Renaud PFEFFER**

Le secrétaire de séance,  
**Marie-Noëlle CHARLES**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président ou d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin 69003 Lyon / [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de 2 mois suivant sa publication*

PUBLIE LE 9 JUILLET 2026  
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT



CINEMA		TARIFS 2026-27	OBSERVATIONS
Place achetée à l'unité	Plein Tarif	6,50 €	
	Tarif réduit	5,50 €	moins de 18 ans, étudiants, familles nombreuses, demandeurs d'emploi, seniors plus de 62 ans, et personnes en situation de handicap, jeunes parents ayant des enfants jusqu'à 1 an Egalement appliqué dans le cadre du Pass Culture et du Pass Région Seniors
	Tarif enfant (- 14 ans)	4,50 €	
	Tarif unique pour les séances "très jeune public"	4,20 €	
Ciné Karaoké		9,00 €	
Ciné poussette		3,00 €	tarif enfant dès 18 mois dans le cadre des séances dédiées
Chèque GRAC rouge		5,20 €	Tarif fixé par le GRAC
Chèque GRAC noir		5,50 €	Tarif fixé par le GRAC augmenté en janvier 2024
Pass Temps Libre		4,00 €	Abonnement panaché ciné-spectacle avec le service solidarité également appliqué dans le cadre du Pass Région Seniors
Pass-Ados		2,60 €	En accord avec le service jeunesse - à partir du 1er septembre 2025
Abonnement "ambassadeurs jeunes du cinéma"		26,00 €	voir délibération du Conseil Communautaire du 24 février 2026
Collège au Cinéma		3,00 €	Tarif fixé par le Département
Lycée au Cinéma		3,00 €	Tarif fixé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
Groupe scolaire		3,00 €	Aligné sur le tarif "Ecole au cinéma"
De La scène à l'écran		3,00 €	dispositif en lien avec la prog spec scolaire depuis 2023
Séance à la demande		4,00 €	aligné sur les tarifs scolaires
Billet Solidarité (Resto du Cœur..)		3,00 €	Fixé en lien avec les Resto du Cœur
Pass-Région		5,00 €	4€ débité sur le Pass + 1 € à payer par le jeune pour compléter
Formule Abonnement		51,00 €	Pour 10 entrées valables 1 an (soit 5,10 € la place)
Nuit du Cinéma		4,40 €	
'Les Toiles des Mômes (organisé par le GRAC)		4,00 €	Tarif unique pratiqué dans le cadre du festival
Majoration Animation / Atelier / Ciné-Conférence		1,50 €	Appliqué en complément d'une place achetée aux tarifs habituels
Chèque KDO		NC	Application des tarifs en vigueur
Exonérations		0,00 €	Professionnels, Accompagnateurs groupes scolaires & centre de loisirs & professionnels de la petite enfance, enfants jusqu'à 1 an
Tarif spécifique pour les communes et les CCAS		4,00 €	Tarif cinéma spécial (créé par Délibération 2023-127 du Conseil Communautaire du 2 oct 2023)
Festival Télérama		4,00 €	Tarifs fixés par Télérama
Tarifs Evénements nationaux (imposés)	Rentrée / Printemps & Fête du ciné & Festival Télérama	NC	Voir Délibération n° 072/05 du Conseil Communautaire du 28 juin 2005
Tarifs CNAS (Réduction -25%)	Place à l'unité / Tarif normal	4,90 €	Accessibles aux porteurs de la carte CNAS = -25% des tarifs ciné à l'unité
	Place à l'unité / Tarif réduit	4,10 €	
	Place à l'unité / Tarif Enfant (-14 ans)	3,40 €	
	Abonnement 10 entrées / Tarif normal	38,00 €	
<b>SPECTACLES SCOLAIRES</b>		<b>TARIFS 2026-27</b>	
Place vendue à l'unité	Maternelles / Primaires	5,70 €	
	Collèges	6,20 €	
	Lycée	9,30 €	
	PASS TEMPS LIBRE	6,00 €	En accord avec le service solidarité et applicable dans le cadre du Pass Région Seniors
<b>SPECTACLES TOUT PUBLIC</b>		<b>TARIFS 2026-27</b>	
Exonérations Tombolas		0,00 €	Pour les structures du territoire de la COPAMO (dans la limite du quota de 10 places sur la saison spectacle)
Bons cadeaux spectacles		25,00 €	Le public peut choisir la valeur du bon cadeau à offrir. Il sera délivré par mail ou imprimé en billetterie et utilisable pour des réservations sur le site ou au guichet grâce à un code dans la limite des places disponibles. Validité 12 mois à compter de la date d'achat. Le crédit disponible sur un bon cadeau peut être utilisé en une ou plusieurs fois. Un paiement par bon cadeau peut être complété par un autre mode de paiement. Le bon cadeau ne peut donner lieu à aucun remboursement, même partiel. Il ne sera ni échangé ni remboursé, notamment en cas de perte, vol ou détérioration.
		50,00 €	
		75,00 €	
		100,00 €	
<b>PAUSE-GRIGNOTTE</b>		<b>TARIFS 2026-27</b>	Créé par Délibération 105/19 du Conseil Communautaire du 17 déc 2019
RESTAURATION LEGERE	selon la formule	2,00 €	Tarifs allant de 1€ à 15€
		3,00 €	
		5,00 €	
		6,50 €	
		7,00 €	
		8,00 €	
		10,00 €	
BOISSONS	Bière (bouteille / 33cl)	4,00 €	
	Vin (verre / 12,5 cl)	3,50 €	
	Jus de fruit (verre / 20cl)	2,50 €	
	Bouteille d'eau (50 cl)	1,50 €	
	Bouteille vin rouge	15,00 €	
	Bouteille vin blanc	15,00 €	
	Thé/Café	1,00 €	